



**Association Agréée pour la
Pêche et la Protection des Milieux Aquatiques
AUBIN CRANSAC MONTBAZENS VIVIEZ
« LE VER ROUGE »**

Aubin, le 05 janvier 2018

<http://www.leverrouge.fr>

COMPTE RENDU REUNION MENSUELLE DU «VER ROUGE »

Ordre du jour :

- Bilan vente des cartes de pêche
- Information sur les lâchers
- Le budget
- La location d'un bâtiment
- Le loto
- L'assemblée générale et futures réunions
- Questions diverses.

Présents : G AMADU, J ALEXANDRE, L BARRI, M CAPUS, H CERES, P COMBES, A COUSINET, P DELERIS, A ESCRIBANO, JC FALIPOU, J FAUGIERES, M HERNANDEZ, JL JANDET, P MARTY, L MUNOZ, E RUFFIE , E SALVADOR.

Excusés : A MOLY, T VERNIA.

Compte rendu de séance :

- Bilan des travaux : L'ensemble suit son cours...
- Les ventes de cartes de pêche ont bien débuté, surtout sur Bouillac et Decazeville. L'OT de Cransac est fermé jusqu'au mois de février.
- L'aappma édite des cartes de pêche. Contacter un membre du bureau avec l'ancienne carte (ou avec les infos suivantes : nom, prénom, date et lieu de naissance, adresse postale, adresse mail(facultatif)) et le paiement correspondant à l'ordre du « Ver Rouge ».
- Pour les lâchers de poissons, une réunion sera programmée dès la réception du calendrier de livraison de la fédération de pêche afin de réaliser le document distribué aux pêcheurs et organiser les lâchers.
- Notre budget 2017 est environ de 15000€ avec un solde positif d'environ 500€ .Le fond de réserve est de l'ordre de 12000€. Une réunion avec VIVIEZ, pour la clôture des comptes est programmée.
- Le véhicule étant atteint par la limite d'âge, il a été voté à l'unanimité son remplacement avec un budget d'environ 6000€.
- Recherche d'un local de stockage : à ce jour aucune piste Il faut trouver sur le secteur de Montbazens un local agricole (grange ou hangars). Il faut relancer les agriculteurs ou particuliers qui peuvent louer une grange.
- Loto : le 4 février, jour de notre loto, 4 autres sont programmés, par contre aucun le dimanche suivant (11 février) : doit-on décaler? Quels sont les risques ? Décision : on reste sur le dimanche 4 février.
Le matin à 10h00 préparation de la salle et à 13h00 pour recevoir le public. Penser à la confection de crêpes, gâteaux, et rechercher des pistes pour des bons d'achats. L'organisation du Loto est pris en charge par Henri CERES, qui sollicitera les bénévoles en cas de besoins.
Après le Loto, Jean Claude FALIPOU se charge de la soupe au fromage.
- L'assemblée générale est programmée le samedi 27 janvier à 10h salle André CAYLA à Viviez (sous réserve que la salle soit disponible).
- Les prochaines réunions : le mercredi 7 février à 17h30; le mardi 27 février à 17h30 au GUA
- La réunion commission finances : au GUA le mercredi 10 janvier à 9h30.

Merci de votre présence, Cordialement

Le secrétaire; M. Jean Luc JANDET